

Des copies, en plâtre, des
bustes dont les noms suivent
et appartenant à la Bibliothèque
Royale.

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
19	1408	Buste du Feld Marshall de Ligne
	1409	" d'André Véal
	1410	" d'Henri Gonthals
		} Godecharle.
	1414	Buste de Juste Lipke. Inconnu

No 51256
de Dép. 18^{me} Série.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

5^e DIVISION.

No 3272.

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse,
le chiffre de la Division, ainsi que le No de
l'enregistrement.

ANNEXE.

Bruxelles, le 18 8^{bre} 1847.

196.

No 196 3.

Monsieur,

Par lettres du 13 8^{bre} 1846, No 5
le conservateur de la Bibliothèque
Royale a fait parvenir à mon
département la liste des bustes
qui appartenaient à la cadavre
bibliothèque de la ville de Bruxelles
& qui ont suivi cette collection
au local de la bibliothèque royale.
Mon prédécesseur demandait ces
renseignements afin de connaître
ceux de ces bustes qui, aux
termes de l'arrêté royal du
10^{bre} 1841, auraient pu être
déposés dans la salle des Séances
publiques de l'Académie.

Voici les noms des personnages
belges qui s'y trouvent représentés:

A la Commission administrative du Musée royal
de peinture & de sculpture de Belgique
(M. Davez, président)

Pom.
Delvaux
Godschuyls.
Vanderhulden.
Phil. L. Champ.
Kessels -

Phillippe de champagne, Vesale, le
feld-Maréchal prince de Ligne, Goethals,
Suste-Lipse, Dodonée & Vanbultherne.

M. le Conservateur propose d'en
faire faire des copies en plâtre
qui seraient déposées à l'Académie,
pour ne pas priver la bibliothèque
royale des bustes originaux ni en
servir à l'ornement du local.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien vous mettre en rapport avec
M. le Conservateur à l'effet d'examiner
ces bustes et de me donner des
renseignements sur la dépense
que ces copies entraîneraient. Il
me serait agréable de recevoir
votre réponse, le plutôt possible.

Agnez, Messieurs, l'assurance de
ma considération très distinguée,

Le Ministre de l'Intérieur,
A. Noyé

Bruxelles, le 30 ^{de} ~~de~~ ^{de} May

N^o 198₃



Monsieur Vignon

J'ai l'honneur de vous faire connaître le
prix du moulage des Bustes au nombre
de Sept qui se trouvent à la Bibliothèque
Royale,

Les moules de chacun des Bustes bien
et solidement fabriqués sera de 75 francs
Chaque épreuve des Bustes sera de 10 francs
Je remettrai ensuite les moules à la
commission chargée de faire exécuter ce travail
ou je tiendrai à sa disposition.

J'ai modéré mes prix de toute façon que
j'ose espérer obtenir ce travail.

Verilley Monsieur, Recevoir mes
salutations les plus respectueuses

Jules Geruzet



A Monsieur Simonis Membre de la Commission
du Musée de Bruxelles.

N^o 196^{es}.

Monsieur

Conformément à la demande de prix que vous m'avez faite
au nom de la Commission du Musée, relativement aux moula-
ges des Autels qui se trouvent à la Bibliothèque Royale; et que vous
avez eu la bonté de renouveler. (je ne sais comment elle m'était échappée
de la mémoire) je m'empresse Monsieur de vous informer que
le montant du coût de chaque moule des dits Autels, est de cinquante
francs, et chaque épreuve huit francs.

Le prix que j'ai l'honneur de vous soumettre est, pour les
confectiionner à ne rien laisser de faire à la dite Commission.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur avec la considération la
plus distinguée, et vous prie de me croire votre tout dévoué serviteur

J. B. Simonis

Bruxelles le 19th Jbr 17th

Mon cher Monsieur Simon,

Une absence de plusieurs semaines
m'a empêché d'assister à la dernière
réunion de la Commission administrative
de Musée. A mon retour, j'ai trouvé
chez moi le verso de M^r Geruzet;
celui de M^r Patroline m'est parvenu
hier seulement. Je m'empresse
donc de vous les adresser tous deux
pour que vous puissiez, au besoin,
en faire part à notre président.

Agnez mes salutations cordiales

Eug. Simon

Hackelberg le 20 Décembre 1847

ROYAUME

DE

BELGIQUE.

Musée Royal

DE

TABLEAUX.

N° 196.

Annexe 1

Bruxelles, le 22 bre 1847.

à M^{re} le Min. de l'Intérieur.

M^{re} le Min.

En réponse à v^{re} l^{re} du 18
Octobre 1847. N° 3272,
nous avons l'honneur de
vous informer qu'il résulte
des renseignements recueillis
par notre Collègue M^r. Simonis,
que le fr. Petralini demande
60 francs pour marquer
chacun des livres déposés
à la Bibliothèque royale;
il fixe en outre à 8 francs
le frais de chaque œuvre.

Le Sr Seruzet a également
été appelé à faire connaître
ses prix, mais aussi que
vous pourrez le voir par
la lettre ci-jointe en copie.
Ses conditions sont bien
moins avantageuses.

Nous croyons donc
M^{re} le Min. pouvoir vous proposer,

M^{re} Morin, de confier le
travail dont il s'agit
au fr. Petrolini, degen.
à tous égards de la con-
fiance du Gouvernement.

C'est à tort que M^{re}
Conservateur de la Bibliothèque.

Royale a compris dans la
liste, le nom de Philippe
de Champagne. Les

lignes de ce peintre

ont été ^{d'autres représentants} ~~par~~ ^{de} Vanderkelders, Lens,
Godecharles, Delvaux, & Repels.

Se trouvent dans les
Galeries du Musée. Peut.

être jugées - nous, convenable

M^{re} le Ministre, d'ordonner

d'en faire également

des copies pour l'Acad^{mi}
royale de Belgique.

Apr. M^{re} de.

Le Président

L'écrit.

V. H.

F. H.

Bruxelles, le 21 Janvier 1848.

N^o 1910 de Dép. 19^{me} Série.

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

N^o 196
43.

DIVISION
N^o 3243.

M. Pichard

N. B. On est prié de rappeler, dans la réponse, le chiffre de la Division, ainsi que le N^o de l'enregistrement.

ANNEXE.

Comme suite à votre rapport du 22 Décembre dernier, N^o 196, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je vous autorise à charger M. Petralini de mener les bustes de belges illustres, déposés à la Bibliothèque Royale, aux conditions mentionnées dans votre rapport précité.

Je vous prie, Messieurs, de faire mener, le plus tôt possible, les bustes de Vesale Quieto, ⁺Maréchal Prince de ligne De Gaethart, de Juste Lipse.

A Messieurs les membres de la Commission Administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture de Belgique
M. Navez, président

de Darmon & de Tanbuhlhorn;
En faire tirer un exemplaire
pour l'Académie Royale des
Sciences des Lettres & des Beaux
Arts & de conserver les manuscrits
au Musée confié à nos
Soins. Il me sera agréable
que vous vous chargiez de la
direction de ce travail, & que
vous veilliez spécialement
à ce qu'aucun dommage
ne soit causé aux textes originaux.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée,

Le Ministre de l'Intérieur,
Ch. Rogier

Peinture et de Sculpture.

N^o 196

J'ai l'honneur d'annoncer aux
Messieurs le Conservateur de la
Bibliothèque royale, le Musée
en matière de Peinture - Sculpture
ainsi qu'un Musée en plâtre
de Vesale. Les Musées seront
restitués à la Bibliothèque royale
immédiatement après que M^r
Petrolini en aura pris les copies
qu'il est chargé de fournir
à l'Académie royale de Belgique.

Bruxelles, le 9 Janvier 1848.

Le Président de la
Commission Administrative
du Musée royal. &c.

F. J. Verhey

Bruxelles, le 31 Octobre 1848.

N^o 29988^{me} Série.
le Dep^t. 49

MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR.

5^{me} DIVISION

N^o 3242.

N. B. On est prié de rappeler, dans la
réponse, le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

" ANNEXE. "

Rappel.

MUSÉE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.
N^o 196

5.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous
rappeler ma dépêche du 21
Janvier dernier, même émar-
gement que la présente, en vous
priant de vouloir bien me faire
savoir à quel point en est la
confection des copies des bustes
de belges illustres déposés à la
bibliothèque royale, copies destinées
à l'Académie Royale des
sciences, des lettres et des beaux-
arts.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
Ardoyn

A Messieurs les Membres de la
Commission administrative du Musée
Royal de peinture et de sculpture de Belgique.
(M. Vavez, président).

Bruxelles, le 24 Décembre 1848. (10)

N^o 36073 de Dép. 2^{me} Série.

MINISTRE
DE
L'INTÉRIEUR.

3^e DIVISION

N^o 3338 / 3272.

N. B. On est prié de rappeler dans la
réponse : le chiffre de la Division,
ainsi que le N^o d'enregistrement.

ANNEXE.

196
Messieurs,

J'ai l'honneur de vous prier
de me faire savoir, le plus tôt possible, à
quel point en est le moulage des bustes
destinés à l'Académie et qui ont
fait l'objet de votre lettre en date du
16 Novembre 1848.

Avec, Messieurs, l'assurance
de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,
A. Rogier

La Commission administrative du Musée Royal
de peinture et de sculpture de Belgique.
à Bruxelles

DE

DE

4 Annece 4

Pour regretter, Mr le
Ministre, que malgré nos
pressantes réclamations, ce
monument n'ait pas apporté
dans l'exécution de ce travail,
toute l'activité désirable.
De nombreux ouvrages
entrepris pour la nouvelle
Salle du Sénat. Sont, dit-il,
~~inspectés~~, dit-il, la cause
de ce retard.

Il reste encore à mouler
les bustes de Dodonée et de
Van Halthem, mais afin
d'éviter de nouveaux délais, en vue de terminer les frais)
nous pourrions bien faire
en confiant ~~l'exécution~~^{ce travail}
au sculpteur du Musée qui
s'en occupeerait dès plus
tôt possible.

Agre. M. C. L.

Le Président

Le Secrétaire
V. H. M.

J. J. J.

(N)

Reçu de retour les bustes de Goethals
et du Prince de Ligne

Brux. le 5 Janvier 1850

le conservateur adjoint
Chef de la 1^{re} Section

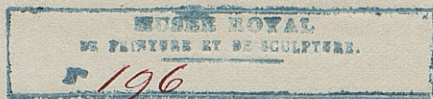
Namur



(12)

Numeros de renvoi aux quatre moules
des Pastes, désignent le nom de chaque

- N^o 1 Justesligns
- 2 A. Védale
- 3 Goetals
- 4 Le feld Maréchal Prince de Ligne



A Monsieur le Secrétaire de la Commission
Directrice du Musée des Beaux-Arts de

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai envoyé
les cinq Moules, dont quatre de Pâtes, dont les noms sont
désignés aux numeros de renvoi ci-dessus, le cinquieme
moule est celui du socle pour supporter les dits Pâtes,
je les ai fait remettre, M^{re} comme vous l'avez demandé,
au concierge de la Galerie de Sculpture ancienne Maison
Edouard Montagne de la Cour.

J'ai mis Monsieur avec la considération la plus distinguée

Votre dévoué

J. Petelin

Bruxelles, 24 Mars 1850.



196

196

Bruxelles, le 29^{bre} 1856. (14)

à M^r. le Conservateur
en chef de la Bibliothèque
royale.

M^r. le Conserv. en chef

Nous avons l'honneur
de vous faire parvenir, avec
prière de vous en accuser,
la réception, une copie
en plâtre du buste de Jacob
Lipsius, dont l'original
^{se trouve}
~~se trouve~~ précédemment
à la Bibliothèque royale
mais qui s'en est depuis quelque
années au même regard
d'armure et d'attributs.

Permettez-nous, M^r. le Con-
serv. en chef, de réclamer de
votre obligeance une
place des bustes placés
dans la Salle de la Biblio-
thèque et de vous prier

Je n'en fais aucun doute,
en même temps, si c'en est
l'opposé à ce que la
Cour des Etats de l'Union
voudra bien dire il
serait désirable de
conservier une épave
dans la collection des
choses de l'Etat.
De l'Union

Well. agr.

Le Président.

Le Secrétaire
W. H. S.

F. S. S.

Bruxelles, le 2 Mai 1857.

INDICATEUR

N^o 299 Litt. F

Objet :



Messieurs,

ANNEXE .

Par votre lettre du 25 Novembre dernier N^o 196, qui accompagnait une épreuve en plâtre du buste de Juste Lipse, vous exprimez le désir d'avoir la liste des bustes placés dans les salles de la Bibliothèque Royale, afin d'examiner s'il serait utile d'en faire mouler quelques-uns pour en déposer des épreuves dans les collections du Musée.

Sur 34 bustes que possède le dépôt, 18 seulement me sont connus ce sont :

1. Van Helmont, par Goedecharle, 1817.
- 2 & 3. Juste Lipse (deux différents bustes).
4. Barons de Stasfart.
5. Le Prince de Ligne.
- 6 & 7. Savernaz Santander (2 différents bustes)

8^o.

A Messieurs les Membres de la Commission
Administrative du Musée Royal de peinture
et de Sculpture à Bruxelles

8. J. G. Henri de Gand autrement Goethals (3 exemplaires)
10. André Fénelon
11. Bayle, par Goddard, 1821.
12. Schiller 2e 2e
13. M. C. Cicero (2 exemplaires)
14. Tornare, ancien nonce à Bruxelles.
15. C. Julius Caesar
16. Van Praet bibliothécaire
17. Van Nulthem
18. Sanderus, à la Section des Manuscrits

Je ne vois aucun inconvénient à ce
que la Commission fasse prendre des
épreuves de nos bustes, persuadé que
toutes les précautions seront prises pour
les préserver de toute détérioration.

Agrez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée

Le Conservateur en Chef.

2

Mm

42 Rue de l'Industrie

(16)

Bruxelles le 27 janvier 1911



Monsieur le Conservateur,

Il existe au Musée un buste
de mon trisaïeul le Feld-Marschal
Prince de Ligne. Je viens vous
demander si vous seriez assez
aimable pour m'autoriser à faire
reproduire ce buste en plâtre.
Je chargerai de ce travail, M.



Jules Sitromont, membre
de l'Académie R.^{le} des Beaux-Arts.

Je vous serai mille fois
reconnaissant si vous pourriez
m'accorder cette autorisation et
je vous prie, Monsieur le
Conservateur, d'agréer les assurances
de ma haute considération

J. Sitromont

(17)

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N°

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 7-2-11

Bruxelles, le 1-2

19 11

Monsieur

M le Secrétaire souffrant me charge
de vous dire que vous êtes autorisé à faire repré-
senter le buste du Feld Maréchal. Prière de
signer mais que par décision de la C.D.
ce travail doit être fait au Musée même par
notre praticien et qu'en outre le modèle doit être
laissé à notre administration

S.G.

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre N°

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	



Cercle Archéologique d'Ath et de la Région.

Le 14 septembre 1913.

Commémoration

du

Prince Charles-Joseph de Ligne

1814 - 1914

Honoré d'une sous-
cription
Haut Patronage de Sa Majesté le Roi



Prière d'adresser toute la correspondance
au Secrétaire général

M. Félicien Leuridan, à Belœil

A Messieurs les Président & Membres
de la Commission directrice des Musées royaux
de peinture & de sculpture.

Messieurs,

Vous avons l'honneur de porter à votre
connaissance que le Cercle archéologique d'Ath et de
la Région, a pris l'initiative de commémorer, en 1914,
le Prince Charles-Joseph de Ligne à l'occasion de
centième anniversaire de sa mort & nous prenons la
respectueuse liberté de faire appel à votre haute
bienveillance.

Nous serions heureux de posséder un moulage en
buste du Prince par Godecharle, qui est la propriété
des Musées royaux et nous vous serions très reconnaissants
s'il vous était possible de nous en gratifier.
Ce buste serait destiné à orner la salle où se tiendront
les séances du "Congrès Prince de Ligne", & ensuite la
salle des séances du Cercle. (Tour de Barbant, Ath)
Nos collections sont accessibles au public et
l'article 33 des Statuts prévoit qu'en cas de dissolution
elles deviendront la propriété de la ville d'Ath qui
s'engage à les conserver dans un musée public.

22 oct. 1913

M. L. M. M.

Comme suite à votre lettre du 19 sept 1913
nous avons l'honneur de vous faire connaître que
le Collège communal à belœil une reproduction en plâtre
de buste du prince de Ligne à votre disposition dès
ce jour et pour l'usage d'inspiration des fêtes locales
pour l'anniversaire de sa mort à Belœil.
Acceptez, Messieurs, l'assurance de nos sentiments les
plus distingués de respect.

A Monsieur leuridan
secrétaire général du Comité des Fêtes organisées en l'honneur du Prince de Ligne

En cas de refus tous les objets sont versés dans les
collections de l'Etat.

Vous espérons que dans ces conditions il
vous sera possible de nous aider à rendre
hommage à une célébrité nationale et nous
vous prions, Messieurs, de croire à notre vive
gratitude.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression
de nos sentiments de haute considération

Pour le Comité,

Le Secrétaire général

Meunier

28 oct.

Monsieur

Je suis très heureux de pouvoir vous
transmettre cette nouvelle. Pour le
transport le mieux serait que vous
vous adressiez à M. H. Monneau
rue de la Charité 37 Bruxelles

Tous mes meilleurs compliments

28 octobre 1913

expédié le 30/10/13

Monsieur

Comme suite à votre lettre du 19 septembre 1913 nous avons l'honneur de vous faire connaître que notre Collège consent à mettre une reproduction en plâtre du buste du prince de Ligne à votre disposition dès ce jour et jusqu'à l'expiration des fêtes projetées pour l'année prochaine à Ath et à Beloeil.

Recevez, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les plus distingués

Pour la Commission directrice
Le Secrétaire Le Président.

AS

M. D.

Monsieur Leuridan

Secrétaire général du Comité des Fêtes organisées en l'honneur
du Prince de Ligne.

Le 3 novembre 1913

Cercle Archéologique d'Ath et de la Région.



Commémoration

du

Prince Charles-Joseph de Ligne

1814 - 1914

Honorée

d'une souscription de Sa Majesté le Roi

Prière d'adresser toute la correspondance
au Secrétaire-général

M. Félicien Leuridan, à Belœil

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous exprimer, au
nom du Comité du Cercle archéologique d'Ath
et de la Région, les plus vifs remerciements
pour avoir bien voulu mettre à sa disposition
un exemplaire en plâtre du buste du Prince
de Ligne.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance
de nos sentiments de haute considération.

Pour le Comité,
Le Secrétaire général,
Heurte

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
Beaux-Arts, des Lettres
ET DES
Bibliothèques publiques

DIRECTION

e Section

N° 4079.

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse
la date et le numéro de la dépêche,
ainsi que l'indication de l'Administration.

Bruxelles, le 16 novembre 1929.
52, Boulevard du Régent.

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 30 octobre
dernier, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
vous êtes autorisé à faire exécuter un moulage
en plâtre du buste du Maréchal Prince de Ligne,
par Godecharle.

Les frais d'exécution et d'envoi ne pour-
ront pas être imputés sur les crédits des musées
royaux des Beaux-Arts.

Pour le Ministre:

Le Directeur Général,

Ed. Mouton

A Monsieur le Conservateur en Chef

des Musées Royaux des Beaux-Arts.